

ble que le rationalisme y perde, que le développement économique soit un peu plus lent, mais que l'hégémonie politique du prolétariat soit sauvegardée. Il vaut mieux travailler un peu moins vite que de brûler les étapes, mais retomber sous la coupe d'une bureaucratie qui s'érige en arbitre et puis en maître est pire.

Le rythme de l'accumulation ne peut être laissée au libre jugement des entreprises séparées. C'est pour cela que le Congrès général des Conseils d'Entreprises doit fixer une règle générale qui fera loi pour l'ensemble de l'appareil économique.

Le Congrès pourrait décider, par exemple, que l'accroissement ne peut excéder 10% des moyens de production et des matières premières. Chaque entreprise saura alors jusqu'où elle peut aller sans risquer de troubler l'équilibre économique.

Il est évident que toutes les entreprises ne seront pas obligées d'utiliser cette marge de 10%. Par contre, il en est d'autres, dans des branches d'industries déficitaires, par exemple, qui seront peut-être forcées de dépasser la norme pour adapter la production aux besoins.

Dans ce cas, ces entreprises peuvent transmettre à d'autres la marge d'extension qu'elles ne désirent pas utiliser pour elles mêmes.

Il est certain qu'au début des tâtonnements, voire des erreurs, sont inévitables; aussi l'équilibre entre la production et la consommation ne se place pas au début de la transformation économique. L'essentiel en cela est que les organisations d'entreprises conservent entre leurs mains la direction de la vie économique.

Reste à déterminer l'influence de l'accumulation sur le taux de paiement. Nous admettons qu'une quantité de produits équivalent à un dixième (10%) des moyens de production et des matières premières serait consacrée à l'extension de la production, soit

$0,10 \times 758$ millions h. (108 mil.M.O + 650 mil.M.A),
ce qui fait 75,8 millions.

Ces 75,8 mil. représentent les douze centièmes de 650 mil. (le fonds total de consommation). Comme d'après nos calculs, le taux de paiement s'établissait à 0,83, il devient après amputation de la retenue nécessaire à l'accumulation

$0,83 - 0,12 = 0,71$. Pour une semaine de 40 heures de travail, le travailleur touchera donc $0,71 \times 40 = 28,4$ h. d'argent de consommation.